

CERTIFICAT

La soussignée, Manon BEI-ROLLER, bourgmestre de la commune de Dippach, certifie par la présente qu'une autorisation de bâtir plus amplement décrite ci-dessous a été délivrée en date du 7 juillet 2021 conformément aux dispositions réglementaires actuellement en vigueur.

Numéro de l'autorisation : 28 / 2021

Objet de l'autorisation : Construction d'une maison unifamiliale.

Nom et adresse du requérant : Les Lotissements s.a.
2, rue Marie Curie
L-8049 Strassen

Localisation de la construction : 20, rue An de Messer
L-4976 Bettange-sur-Mess
Num. cad. 386 / 2588
Sect. B de Bettange-sur-Mess
Commune de Dippach

Le public peut prendre inspection à la maison communale des plans afférents appartenant à l'autorisation de construire, pendant le délai durant lequel l'autorisation est susceptible de recours.



La bourgmestre,
Manon BEI – ROLLER

Le présent certificat est à afficher par le maître de l'ouvrage aux abords du chantier, de manière aisément visible et lisible à partir de la voie publique par les personnes intéressées.